

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU
PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	22/2021
Membres présents :	44		
Nombre de pouvoirs :	6	SÉANCE DU	30 juin 2021
Nombre de votants :	50		

Date de convocation : 24 juin 2021

Date d'affichage : 1^{er} juillet 2021

Le trente juin deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc (visioconférence), CORBY GUENEE Catherine, GAUDY Christophe (visioconférence), HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (visioconférence).

CCCCFG : COUTEAU Evelyne (visioconférence), FEVRIER Albert, JOBET Yohan (visioconférence), MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MAUFRAS Michel, MOREAU Philippe.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène (visioconférence), FACY Joël (visioconférence), LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie Laure, CHARLES Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CLERET Benjamin, COULON François (visioconférence), DE LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent (visioconférence), DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel (visioconférence), GODEY Eric (visioconférence), JOLIVET Thierry, LAVIER Jean-Charles, MOUTAUX Corinne (visioconférence), TOURATIER Claude, TERRIER Charles, WEBER Edouard.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain (visioconférence)

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

3CBO : DUPUIS Thierry.

CCCCFG : DE WILDE Florent.

CC4V : GADOIS Céline, LAMIGE ROCHE Chantal.

AME : BOUQUET Christophe, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MELZASSARD Corinne, DE CREMIERS Christelle.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. DE WILDE Florent a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, MME GADOIS Céline a donné pouvoir à M. LARCHERON, MME LAMIGE-ROCHE Chantal a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric, BOUQUET Christophe a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, LELIEVRE Gérard a donné pouvoir à Jean-Paul BILLAULT, LEON Fabien a donné pouvoir à M. DIGEON.

Secrétaire de séance : MME MARTIN Valérie, Communauté de Communes de Canaux et Forêt en Gatinais.

DEMENAGEMENT DES BUREAUX DU PETR GATINAIS MONTARGOIS

Le PETR Gatinais Montargois se situe actuellement au 3 rue de Crowborough dans des locaux appartenant à la ville de Montargis qui ne correspondent plus à nos besoins en termes de capacité et de vitrine de nos missions notamment vis-à-vis de notre plateforme territoriale de rénovation énergétique. Nous nous sommes donc tournés vers une recherche d'un nouveau lieu l'année dernière.

Début 2021, le PETR a travaillé sur les deux solutions, la première dans les bureaux de l'ancien siège d'Axa Loiret au 20 rue Jean Jaurès à Montargis et la seconde au château de Cepoy. L'analyse a porté sur la première solution jugeant trop onéreux les travaux de remise en état du château de Cepoy. Il en a découlé une autorisation lors du Comité Syndical du 8 avril 2021 pour que Mr le Président effectue toutes démarches afférentes à ce dossier, tout en se réservant le droit de prospecter et de recevoir d'autres propositions immobilières.

Le PETR a émis des réserves sur l'adéquation de ce site in fine. En effet, la structure est en évolution constante notamment par le développement de ses missions sur la rénovation énergétique, l'alimentation et le développement économique. Il passe ainsi de 14 agents début 2021 à 18 d'ici 2022. De plus, notre structure se stabilise et notre besoin se porte davantage maintenant sur un lieu unique avec un même plateau doté d'assez de bureaux pour répondre à l'ensemble de nos missions.

Ainsi, une nouvelle prospection a été faite et a abouti sur un site rue du Dr Gastellier appartenant à Valloire Habitat, disposant de 322 m² soit 30 m² supplémentaires par rapport au site actuel avec un meilleur agencement. Le bien étant disponible dès à présent, un déménagement en septembre prochain est ainsi envisageable.

Le déménagement répond de plus aux trois critères suivants initiaux de la recherche :

- Trouver des bureaux assez grands pouvant accueillir tous les agents du PETR Gatinais Montargois, en remplacement des locaux actuels devenus trop exigus avec l'embauche récente de plusieurs agents.
- Trouver des bureaux avec un meilleur de confort de travail pour les agents à proximité du centre-ville de Montargis.
- Rester dans le cœur d'Agglomération à proximité des partenaires et de l'AME.

Compte-tenu des évolutions récentes de ses missions actuelles, il est ainsi proposé au Comité Syndical d'envisager un déménagement du siège social.

Il convient donc d'autoriser Mr le Président à effectuer toutes démarches afférentes à ce dossier. Le déménagement étant prévu au 2^{ème} semestre 2021.

Il conviendra également de modifier en conséquence l'article 2 des statuts du PETR afférant au siège social.

DÉLIBÉRATIONS

N°22/2021

Compte-tenu des évolutions récentes de ses missions actuelles, il est ainsi proposé au Comité Syndical d'envisager un déménagement du siège social.

Il convient donc d'autoriser Mr le Président à effectuer toutes démarches afférentes à ce dossier. Le déménagement étant prévu au 2^{ème} semestre 2021.

Il conviendra également de modifier en conséquence l'article 2 des statuts du PETR afférant au siège social.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE la proposition du Président concernant le déménagement des locaux,

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous documents en vue du déménagement du PETR,

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE
le 29/07/2021
Application agréée E-legalite.com